

Fiche conseil n°1

Confier son site à un prestataire



1

Le nom de domaine

Le nom de domaine doit vous appartenir afin de conserver votre propriété, votre marque.



2

Les outils de mesure

Un site doit être équipé d'un outil de mesure de trafic pour voir l'impact de vos opérations de communication.



3

Le *responsive design*

Le design de votre site doit pouvoir s'adapter à la taille des écrans sur lesquels il est consulté (smartphones, tablettes, PC)



4

Les sauvegardes

Vos données doivent être sauvegardées régulièrement afin d'assurer leur pérennité.



5

La réglementation

La loi impose la présence de mentions légales facilement accessibles et explicites (éditeur, hébergeur, RCS, CGV, etc.)



6

La formation

Vous devez pouvoir modifier les données simples de votre site (ajouter une photo, changer du texte, etc.)